



Consultez

J'ai mal...

Médicaments

Maladies

ACCUEIL > NOUS LES FEMMES > LES ACCIDENTS DOMESTIQUES SONT RESPONSABLES DE 30 000 MORTS PAR AN

Inadmissible...

## Les accidents domestiques sont responsables de 30 000 morts par an

par Camille Sabourin

20 000 morts chez les enfants, première cause de mortalité. Deux millions de chutes chez les plus de 65 ans responsables de 10 000 morts ; pratiquement toutes évitables...

Publié le 10.11.2017 à 17h00



Mots-clés :

accidents domestiques

prévention

chutes

Une seconde d'inattention et les conséquences de ce que l'on appelle un accident domestique sont dramatiques : chutes, choc, brûlures, empoisonnements, noyades, étouffements... Des chiffres alarmants pour nos enfants : Au total : 20.000 morts par an... cinq fois plus que les accidents de la route. Dont 80% pourraient être évités. Comme par exemple éviter de mettre les produits ménager d'entretien comme l'eau de Javel dans des bouteilles de soda vide... Il faut y ajouter deux grands classiques de ces accidents : le biberon que l'on réchauffe au micro-onde dont le verre est froid alors que le liquide brûlant à l'intérieur qui risque de détruite définitivement l'œsophage...Il faut en effet toujours tester la chaleur du liquide sur la peau du bras de la maman... ou du papa si c'est lui qui le donne.

Il y a aussi le manche de la casserole qui bout sur le feu et qui dépasse de la cuisinière. Une des causes importantes des 400.000 brûlures domestiques par an. C'est un peu le catalogue de l'horreur mais il faut aussi ajouter les 250 morts par an par défenestration chez des enfants de 10 mois à 7 ans qui ne sont pas surveillés. On terminera par les cacahouètes de l'apéritif, laissées à la portée des tous petits et qui risque d'être avalées dans le mauvais tuyau, celui de la respiration

Des accidents qui ne concernent pas que les enfants.

Il y a chaque année 2.000.000 de chutes chez les plus de 65 ans, survenue à leur domicile dans 70% des cas, ce qui représente 10.000 morts par an.

En cause, un environnement mal adapté, une mauvaise vision, des troubles de l'équilibre qui augmentent avec l'âge et enfin un isolement chez certains seniors qui retarde ou empêche l'arrivée des secours.

Si les chutes sont en tête des accidents survenant à domicile, les suffocations, les noyades, les intoxications au monoxyde de carbone (les poêles mal réglés) et les accidents par le feu sont aussi des risques à surveiller. En 3 ans, le nombre de décès par suffocation chez les plus de 65 ans a triplé.

Dernier dossier qui a lui seul est un immense débat : la surconsommation de médicaments chez nos seniors ; les cas d'intoxication médicamenteuse chez les personnes âgées ont doublé entre en 10 ans.

La Prévention est un impératif de santé publique

Pour éviter les situations à risques, la prévention des accidents domestiques est primordiale. Elle passe par le dialogue, la sensibilisation des seniors mais aussi par la sécurisation du logement à l'aide d'équipements spéciaux.

Cette prévention est délicate à effectuer uniquement via des campagnes d'information faites par les autorités de santé. Elle exige un entourage familial mais qui est en pratique très inconstant. C'est un domaine où le médecin de famille a un rôle clef.

Des modifications légères du lieu de vie peuvent suffire à écarter le danger : Par exemple, en évitant les obstacles au sol comme les tapis ou les fils électriques, le risque de chute est amoindri. Des revêtements antidérapants dans la salle de bains et dans la cuisine, pièces où les chutes sont les plus fréquentes, ainsi que l'installation d'une rampe d'escalier permettent aussi d'éloigner les risques d'accidents. Il ne faut pas oublier des rendez-vous réguliers chez un ophtalmologue pour conserver le plus longtemps

Il est aussi possible de sécuriser le cadre de vie en adaptant la taille des meubles et des équipements de la maison (lits, fauteuils, chaises, baignoire facile d'accès, étagères à hauteur modérée), en installant des garde-corps aux fenêtres par exemple et en assurant l'éclairage optimal de chaque pièce de la maison.

Un site internet à conseiller : L'excellent site de l'assurance maladie :

<http://www.accidents-domestiques.com/>